



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS
Assemblée générale des membres
Le mercredi 19 septembre 2017
Heure : 11h30
Salle : FTX 227

PERSONNES CONVOQUÉES : Tous les étudiants de droit civil

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;

Noémie Tanguay, présidente, constate le quorum (28 personnes) et prononce l'ouverture de la réunion à 11h34.

2. Élection du *présidium* ;

PROPOSÉ PAR : Sarah Lauzon
APPUYÉ PAR : Émilie Morissette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE Noémie Tanguay agit à titre de présidente d'assemblée.

QUE Mathieu Chapdelaine agit à titre de secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

PROPOSÉ PAR : Émilie Morissette
APPUYÉ PAR : Sarah Lauzon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;
2. Élection du *présidium*;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Budget prévisionnel 2017-2018 ;
5. Projet de Fédération des étudiants en droit du Québec (FEDQ) ;



6. Retour sur la semaine d'intégration 2017-2018 ;
7. Appui au projet de loi no 697 - Loi visant à permettre aux étudiants en droit de donner des consultations et des avis d'ordre juridique dans une clinique juridique universitaire afin d'améliorer l'accès à la justice ;
8. Représentant de 2^e année ;
9. Activités à venir ;
10. *Varia* ;
11. Levée de la réunion.

4. Budget prévisionnel 2017-2018 ;

Didier Halde, Vice-président aux finances, fait la présentation de ses prévisions budgétaires pour la prochaine année à l'aide d'une présentation Power point.

Période de questions :

Marc-Olivier Bisson questionne sur la nécessité de la contribution de l'AEEDCO aux Law games.

L'AEEDCO accorde un montant à chaque étudiant qui assiste aux Law games notamment pour le rayonnement de la Section de droit civil dans les événements inter-facultaires. L'AEEDCO accorde 135\$ par étudiant ce qui représente environ 10 à 15% des dépenses que cette activité engendre.

Marc-Olivier Bisson questionne sur les raisons pour lesquelles aucune contribution n'est accordée pour les étudiants qui font la Course aux stages.

L'AEEDCO répond que la Course aux stages est un projet individuel et non obligatoire. Si une contribution était accordée, cela voudrait dire qu'il faudrait, par soucis d'équité envers les autres étudiants, accorder une contribution à chaque étudiant qui fait des démarches pour trouver un stage.

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

APPUYÉ PAR : Vincent Dostaler-Tarte

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'AEEDCO effectue un sondage lors d'un bulletin hebdomadaire du Mot de l'Asso dans lequel, on validerait l'intérêt réel des étudiants à participer à ce processus en leur demandant s'ils souhaitent participer à cette Course.

PROPOSÉ PAR : Vincent Dostaler-Tarte

APPUYÉ PAR : Salomé Langlois

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-



QUE le budget prévisionnel 2017-2018 est adopté.

5. Projet de Fédération des étudiants en droit du Québec (FEDQ) ;

Yanick Bélanger, Vice-président aux affaires externes, fait une présentation du projet de création d'une fédération qui remplacerait la CADED. Les membres présents échangent sur les conséquences d'une adhésion.

PROPOSÉ PAR : Marc-Olivier Bisson

APPUYÉ PAR : Jessica Provencher

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE L'AEEDCO adhère à la Fédération des étudiants en droit du Québec (FEDQ).

6. Retour sur la semaine d'intégration 2017-2018 ;

Des questions sont adressées à l'AEEDCO concernant le déroulement de la semaine d'intégration. L'AEEDCO répond qu'il est survenu quelques problématiques administratives, mais que la semaine s'est bien déroulée dans l'ensemble.

L'équipe de l'AEEDCO tient à rappeler qu'elle fera preuve d'aucune tolérance face aux gestes criminels dans les événements de l'Association dont principalement ceux à caractère sexuel et ceux impliquant des stupéfiants. Toute personne fautive se verra interdire l'accès aux événements de l'AEEDCO.

7. Appui au projet de loi n° 697 : Loi visant à permettre aux étudiants en droit de donner des consultations et des avis d'ordre juridique dans une clinique juridique universitaire afin d'améliorer l'accès à la justice ;

Les membres discutent du projet de loi. Ils échangent aussi sur les effets d'une prise de position officielle.

PROPOSÉ PAR : Vincent Dostaler-Tarte

APPUYÉ PAR : Jessica Provencher

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'AEEDCO prenne une position favorable au projet de loi déposé à l'Assemblée nationale par le Parti québécois.



8. Représentant de 2^e année ;

Un courriel sera envoyé aux étudiants de 2^e année pour les informer du début de la période de mise en candidature pour l'élection du poste de représentant et de la procédure applicable.

9. Activités à venir ;

Olivier Lacoursière, Président de l'AEEDCO, indique qu'un calendrier virtuel sera mis en ligne sur le site Web de l'AEEDCO pour informer les étudiants des différentes activités offertes à la Faculté.

10. *Varia* ;

Rien à signaler dans cette section.

11. Levée de la réunion.

PROPOSÉ PAR : Jessica Provencher
APPUYÉ PAR : Vincent Dostaler-Tarte

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE la réunion est levée à 12h44.

Mathieu Chapdelaine
Secrétaire d'assemblée
Vice-Président aux communications
Association des étudiants en droit civil de l'Outaouais